

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{ER} JUILLET 2026

Le premier juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, les membres du conseil Municipal de la Commune de DOURGES se sont réunis suite à la convocation qui leur a été adressée le 25 juin 2026 par Monsieur Tony FRANCONVILLE, Maire, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony. Mmes BARLET Stéphanie (Proc. De M. THUILLIEZ Laurent). WERQUIN Mildred. POCLET Dominique. MIJUN Peggy. MM. LENBA Ouassini. SCHOLLART Denis. Mme LECOCQ Monique. MM. SIX Roland. RAVEZ Jean-Marie. Mme MADAU Graziela. MM. BLONDEAU Olivier. SERIO Bernard. Mmes DUJARDIN Séverine. BLONDEAU Nathalie. LEMAIRE Sabrina. (Proc. De M. BAILLET Alain). M. CROISIER Benjamin. Mmes GOUAL Rahma. DUBAR Pauline MM. BOUGHEZAL Julien. RICHARD Frédéric (Proc De Mme JOLY Audrey). Mme CABOCHE Cécile. M. FERNAND Matthieu. Mmes LAMPIN Laurence. DIOUANI Sarah. M. GIBOIRE Antoine.

Absents ayant donné procuration : MM. THUILLIEZ Laurent. BAILLET Alain. Mme JOLY Audrey.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur GIBOIRE Antoine.

ORDRE DU JOUR

- *Présentation de la qualité des comptes de l'exercice 2025 de la Commune, par Mme Isabelle KOSTOJ, Conseillère aux Décideurs Locaux de la direction Générale des Finances Publiques*

- 1 – APPEL
- 2 – DÉSIGNATION DU SECRETAIRE DE SÉANCE
- 3 – PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026
- 4 – PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2026
- 5 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE
- 6 – BUDGET 2026 – DECISION MODIFICATIVE N°1
- 7 – SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES
- 8 – ADMISSION EN NON-VALEUR DES CREANCES A FAIBLE MONTANT
- 9 – ADHÉSION DE LA VILLE DE DOURGES À L'ASSOCIATION - « MISSION BASSIN MINIER NORD – PAS-DE-CALAIS »
- 10 – FRAIS DE MISSION - DÉPLACEMENT DE MONSIEUR LE MAIRE, MADAME MILDRED WERQUIN, ADJOINTE AU SERVICE DE L'ACTION SOCIALE ET AUX SENIORS, MADAME SABRINA LEMAIRE CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE, MONSIEUR ROLAND SIX, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ ET MONSIEUR EDMOND OSZCZAK, RESPONSABLE DU SERVICE CULTURE – COMMUNICATION À RASZKÓW
- 11 – FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTAIRE « PISCINE » - DEMANDE D'ATTRIBUTION POUR L'ANNÉE 2025
- 12 – REGIE DE RECETTES N° 50 - ACTIVITES ENFANCE JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE – MODIFICATION
- 13 – REGIE DE RECETTES N°59 – LOCATION DE SALLES - MODIFICATION
- 14 – TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE) - TARIFS MAXIMAUX APPLICABLES EN 2027
- 15 – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « LE LOGIS »
- 16 – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « BOUTIQUE EPHEMERE DE L'ANCIENNE BRULERIE DE CAFE »

- 17 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
- 18 – COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES -
DÉSIGNATION DES MEMBRES
- 19 – CONSEILS D'ÉCOLE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE - DÉSIGNATION
DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
- 20 – PERSONNEL COMMUNAL - ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS
CONTRACTUELS ENCADRANT LES GARDERIES ET PAUSES MERIDIENNES
- 21 – PERSONNEL COMMUNAL - RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS A
TEMPS NON COMPLET LORSQUE LA QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL EST INFÉRIEURE A 50 %
- 22 – PERSONNEL COMMUNAL - RECRUTEMENT D'UN APPRENTI
- 23 – PERSONNEL COMMUNAL - OUVERTURES, MODIFICATION ET SUPPRESSION DE POSTES
- 24 – PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL
COMMUNAL
- 25 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU PAS-DE-CALAIS POUR LA MISE EN PLACE D'UN COFFRE-FORT NUMÉRIQUE
AGENT
- 26 – PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE GÉOLOCALISATION DES
TERMINAUX MOBILES PROFESSIONNELS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE
- 27 – RÈGLEMENT INTERIEUR - ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (2 ANS ½ - 11 ANS) -
MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES – ACTUALISATION
- 28 – CONVENTION D'ADHÉSION À LA PLATEFORME « COOPÉRATION » AVEC LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU PAS-DE-CALAIS
- 29 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS
SPORTIFS DU COMPLEXE SPORTIF BRIQUET
- 30 – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE LA « RUE DU MARAIS DE
BOURCHEUIL »
- 31 – CONVENTION DE SOUTIEN FINANCIER AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS DANS LE
CADRE DE LA MISE EN PLACE DES CAMPAGNES DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES
CHATS LIBRES SAUVAGES
- 32 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « AU CŒUR DES CHATS 62 »
RELATIVE A LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION ET DE SUIVI DES CHATS LIBRES SAUVAGES
- 33 – POINT D'INFORMATION SUR LES DEMANDES DE PROTECTION FONCTIONNELLE DES ELUS
- 34 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire ouvre la séance et salue l'Assemblée.

1 - APPEL

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur GIBOIRE Antoine est désigné Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire : « Cette séance du Conseil va revêtir un caractère particulier.

Nous pourrions assister à la présentation de la qualité des comptes de l'exercice 2025 par Madame KOSTOJ, Conseillère aux Décideurs Locaux de la Direction Générale des Finances Publiques.

Dans un second temps, nous assisterons à la rétrospective du bilan de nos jeunes élus du C.M.J.

En revanche, après ces présentations, nous devons ajourner ce Conseil Municipal à la demande du groupe « Agir ensemble pour Dourges » qui a réclamé le report puisque le dossier n'a pas été déposé dans les délais impartis à la Conseillère Municipale, Mme LAMPIN (reçu ce lundi), faute de temps pour analyser son dossier.

J'ai une pensée de réconfort vis-à-vis de l'agent municipal d'astreinte pour distribuer les enveloppes la première fois qui se sent meurtri et coupable d'avoir occasionné cet épisode inédit. C'est une erreur humaine, il s'est trompé de boîte aux lettres et vous prie de l'excuser. Nous avons donné les explications au groupe « Agir ensemble » qui maintient sa demande de report.

Je me vois dans l'obligation de ne pas faire voter les délibérations ce soir, une nouvelle convocation partira demain pour le 8 juillet 2026 avec la réimpression obligatoire de l'ensemble des éléments. Dommage pour l'écologie.

Félicitations au groupe « Agir ensemble » qui obtient ici sa première victoire en tant que groupe d'opposition constructif. »

Monsieur GIBOIRE Antoine : « Monsieur le Maire, votre speech du début de séance n'était pas nécessaire. Je n'ai rien contre l'agent municipal qui a fait la distribution des enveloppes, l'erreur est humaine.

Vous me parlez de victoire, non pour moi c'est une défaite car il va falloir réimprimer l'ensemble du dossier et ça fera beaucoup de papier.

Nous accuser d'être responsable n'est pas fairplay, c'est juste que le règlement intérieur n'a pas été respecté. »

Monsieur le Maire : « Mes services vous ont donné les explications nécessaires, cependant vous avez décidé de maintenir le report de la séance.

Je tiens à préciser qu'un Conseil Municipal se prépare aussi en assistant aux Commissions. »

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Isabelle KOSTOJ, Conseillère aux Décideurs Locaux de la Direction Générale des Finances Publiques pour la présentation de la qualité des comptes de l'exercice 2025.

Madame Isabelle KOSTOJ informe l'Assemblée que cet exercice s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes de la collectivités locales prévue par la loi NOTRe du 7 août 2015. La synthèse de la qualité des comptes est un dispositif alternatif à la certification.

Cette synthèse a été réalisée par le C.D.L. avec le concours de la Collectivité.

Elle présente ensuite les objectifs de la synthèse de la qualité des comptes et met l'accent sur les points forts de son étude et tout particulièrement la qualité comptable très satisfaisante de la Collectivité ainsi que sur la bonne coopération des équipes municipales avec les services de la DGFIP.

Elle expose ensuite les quelques points à améliorer dont certains sont déjà en cours de traitement.

Monsieur le Maire remercie Madame Isabelle KOSTOJ pour son intervention.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Cynthia PUCHALSKI, Coordinatrice du Service Jeunesse pour la présentation du bilan du Conseil municipal des Jeunes du mandat 2024-2026.

Madame Cynthia PUCHALSKI déroule le diaporama et rappelle que les jeunes ont été officiellement installés le 25 novembre 2024.

Elle expose qu'au fil de leur mandat, les jeunes ont pris part aux moments marquants de la vie Communale : manifestations locales, Vœux du Maire, Cérémonies. Ils ont aussi effectué des actions auprès des seniors (distribution des colis des aînés, participation aux ateliers créatifs...), des actions citoyennes (World Clean up Day, éducation aux médias et à l'information...).

Ils ont ensuite participé à la découverte des institutions (visites de la Mairie, de la C.A.H.C., du Département du Pas-de-Calais, de la Mairie d'Arras).

Les réalisations du mandat ont ensuite été présentées : vidéo sur les droits des enfants, hôtel à insectes, fresque sur les droits des femmes.

Madame Cynthia PUCHALSKI rappelle que tout ceci a été possible grâce au travail collectif et remercie l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la réussite des projets : les Élus, les agents municipaux, les associations dourgeoises, les ateliers seniors et la Voix du Nord.

Monsieur le Maire remercie Madame Cynthia PUCHALSKI pour sa présentation et félicite les jeunes pour leur investissement durant leur mandat et méritaient d'être mis à l'honneur lors de cette séance.

Il rappelle que les prochaines élections auront lieu en octobre prochain.

Monsieur le Maire a ensuite donné la parole aux jeunes afin qu'ils puissent faire, à leur tour, un retour sur cette belle expérience.

Les jeunes ont ainsi remercié la Municipalité pour cette mise à l'honneur et d'avoir eu la possibilité de réaliser des projets et d'avoir pu effectuer des sorties intéressantes et instructives.

Monsieur le Maire remercie l'Assemblée pour son écoute et rappelle la prochaine séance du Conseil Municipal, le mercredi 8 juillet et convie les membres du Conseil municipal au verre de l'amitié.

La séance est levée à 19H40.

**Le Secrétaire de Séance,
Antoine GIBOIRE**



**Le Maire,
Tony FRANCONVILLE**

